

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tizi-Ouzou
Réf: AT/DOT-TO/SDFS/DPM/MG N° 69/2023

Tizi-Ouzou, le 19 Novembre 2023

A

**MADAME LA GERANTE DU
BET AMEUR Nawel**

Objet : Mis en demeure n° : 06

Contrat n° : **67/2022**, ODS N° : **38/23** du **18/06/2023**, portant **suivi des travaux de construction, d'extension et d'aménagement des murs de clôtures des structures techniques, commerciales et administratives de la direction opérationnelle des télécommunications de TIZI OUZOU**, chantier ouvert le : **06/07/2023**.

Madame.

Dans le cadre des travaux d'**extension du mur de clôture du complexe des télécoms des QUADHIAS** et suite à la réunion du **05/11/2023**, il vous a été demandé, et ce au plus tard le **12/11/2023** ce qui suit :

- Étudier les solutions proposées par le maître de l'ouvrage afin de procéder au renforcement du mur de clôture principal donnant sur la voie publique
- Présenter le rapport justificatif des travaux supplémentaires et leurs détails

Malgré le délai qui vous a été accordé et les relances verbales qui vous ont été adressées à plusieurs reprises par mes services, malheureusement, vous n'avez pas présenté les documents cités ci-dessus.

Je vous mets, donc, en demeure à l'effet de présenter la solution adéquate pour le renforcement du mur en question ainsi que le détail relatif à cette solution, au plus tard le **mardi 21/11/2023**, faute de quoi, il sera appliqué la réglementation en vigueur suite à cette défaillance et vous en assumerez seule toutes les conséquences qui peuvent en découler.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite considération.



Le Directeur Opérationnel
des Télécommunications/ PI

Sous Directeur Commercial
DOT - Tizi Ouzou

Signé: **HADJER Mahdi**